



Les  
**Accompagnateurs**  
EN  
**MONTAGNE**  
lesaem.org

**APATURA**

**DAFFOS JEAN-PIERRE**

*Accompagnateur en Montagne*

Tél : 09 65 23 79 96 Port : 06 75 62 13 59

Email : [jp.daffos@wanadoo.fr](mailto:jp.daffos@wanadoo.fr)

Site : <http://www.apatura.fr>

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom - Prénom :

Téléphone :

Code Postal :

Ville :

Nombre de Personne :

Date & Lieu de la sortie choisie :

**Règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de Jean-Pierre Daffos Henne Morte 31160 SENGOUAGNET.**

### *MODALITES D'INSCRIPTIONS*

Vous pouvez réserver votre place par téléphone ou par email, cependant votre inscription ne sera effective qu'à la réception du règlement de la sortie

- ✓ Il est important de réserver le plus tôt possible pour l'organisation
- ✓ TARIFS ( cf programme ) : Randonnée raquettes à neige (raquettes, bâtons fournis, pelles sondes & DVA). Ce prix comprend l'organisation et l'encadrement de la sortie.
- ✓ TRANSPORT Il se fait en voitures particulières et les frais sont à partager entre les occupants du véhicule
- ✓ DEPARTS L'heure du rendez vous, vous sera confirmé lors de l'inscription
- ✓ HEBERGEMENT Si sorties de plusieurs jours, l'hébergement en demi-pension (dîner, nuit et petit-déjeuner) est prévu en gîte - refuge. Le prix varie de 35 € à 45 € par jour et par personne, et les participants règlent directement l'établissement d'accueil. S'il n'y a pas de gratuité pour l'accompagnateur, sa demi-pension est à la charge du groupe.
- ✓ Possibilité d'avoir le pique-nique préparé par le gîte en supplément.

### CONDITIONS GENERALES

- ✓ ASSURANCE : RCP ( Contrat SNAM / MMA Assurances n° 105 630 300) vous garantit pour tout accident survenu dans le cadre des activités : les frais de recherche et secours dans le monde entier, et une assistance rapatriement dans certains pays européens.
- ✓ ANNULATION : L'accompagnateur peut être amené à annuler une sortie (effectif insuffisant, mauvaises conditions...), vous serez alors remboursés intégralement. En cas d'annulation de votre part et s'il n'y a pas de remplacement possible, tout désistement ne pourra pas être remboursé s'il intervient : moins de 3 j avant le début d'une sortie de 1 jour ou moins de 15 j avant le début d'une sortie de plus de 1 jour. Tout séjour interrompu du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
- ✓ RESPONSABILITE : Sur le terrain, l'accompagnateur se réserve le droit de modifier une sortie s'il estime ne pas pouvoir évoluer dans des conditions suffisantes de sécurité.

Diplôme d'Accompagnateur en Montagne du Brevet d'État Alpinisme / Siret : 388 304 065 00039 - APE 926C

N° Carte professionnelle : 03196ED0226 RCP MMA-IARD N° 105 630 300